



TAXE DE SEJOUR

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN LOCATION

MEUBLÉ DE TOURISME

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune en application des articles L.324-1-1 et D.324-1-1 du Code du Tourisme
Les articles R 2333-58 et R 2333-68 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC) prévoient un régime de sanctions pénales pour les logeurs qui auraient établi une déclaration inexacte ou incomplète et n'auraient pas effectué dans les délais la déclaration prévue aux articles R 2333-62 ou R 2333-63

Informations relatives au redevable

Raison Sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E.Mail :

Informations relatives au meublé

Adresse :

Code postal..... Ville :

Classement : sans 1 étoile 2 étoiles 3 étoiles 4 étoiles 5 étoiles

Nombre de pièces : Nombre de lits : Capacité d'accueil* : personnes.

*Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies dans le logement.

Périodes prévisionnelles de location

Toute l'année

Sinon aux périodes suivantes :

Duau

Duau

Duau

Meublé géré par l'agence immobilière :

Nom : Adresse :

Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance des modalités de collecte de la taxe de séjour.

Biarritz le..... Signature :

Ce document doit être adressé à la mairie au plus tard un mois avant la période prévisionnelle de location
Tout changement concernant les informations ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.